



Communauté de Communes du Limouxin

**AVIS DE CONCERTATION PRÉALABLE**

**Élaboration du Plan Climat Air Energie Territorial (2018 – 2021)**

• **Objet de la concertation**

Par délibération du conseil communautaire de la Communauté de communes du Limouxin du 9 Avril 2018, a été décidée, en application de l'article L.121-16 du code de l'environnement, l'organisation d'une concertation préalable afin de recueillir l'avis des acteurs socio-économiques et du public sur l'élaboration du Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) de la Communauté de communes du Limouxin.

• **Modalités de la concertation**

Cette concertation débutera par la réalisation d'ateliers du territoire. Ces ateliers à destination des élus et des acteurs socio-économiques sont prévus le **8 Février 2021** par voie dématérialisée.

Un questionnaire à destination de la population sera également disponible à compter du 8 Février et ce jusqu'au 1<sup>er</sup> Mars inclus.

A travers ce questionnaire, des observations et des propositions autour de la transition énergétique et climatique pourront être faites par les habitants.

Il sera disponible par voie électronique sur le site internet de la Communauté de Communes du Limouxin : <http://www.cc-limouxin.com/>. Tout comme le bilan de la concertation qui sera par la suite rendu public dans un délai de 3 mois après la fin de la concertation.



**Les services Enedis**

Pour affichage en mairie

Entreprise de service public assurant la gestion du réseau public de distribution d'électricité, Enedis réalise le raccordement des clients, le dépannage, la relève des consommations électriques et toutes les interventions techniques afférentes au réseau.

Pour toutes questions relatives à votre facture veuillez contacter votre fournisseur d'énergie.

Les services clients

<b>Service Clients</b> PARTICULIERS 0970 831 970	<b>Service Clients</b> PROFESSIONNELS 0970 832 970	<b>Service Clients</b> ENTREPRISES Puissance > 36 Kva * 09 69 32 18 99	N° vert Enedis 8 000 054 650
--	--	---	---------------------------------

@ serviceclients-ir@enedis.fr

Service clients Enedis - TSA 90001 - 11780 Narbonne cedex

**Dépannage**  
ELECTRICITE  
09 72 67 50 11

Composer le N°, puis saisir les 5 chiffres du code postal de la commune pour être mis en relation avec un conseiller du CAD (Centre d'Appels dépannage).

Suivi des incidents réseaux : **Enedis à mes côtés**, (application pour smartphone) disponible sur App Store, Google Play et Windows Phone.

**Travaux à proximité des Réseaux**  
04 66 59 94 18

Afin de travailler en toute sécurité et en parfaite conformité avec les obligations légales, vous devez déposer une demande de DT/DICT (Déclaration de Travaux/Déclaration d'Intention de Commencement de Travaux), que vous prévoyez de réaliser tant sur le domaine public que privé.

Informations et démarche en ligne [www.reseaux-et-canalisation.inedis.fr](http://www.reseaux-et-canalisation.inedis.fr)

**Prestations liées au raccordement**

Vous souhaitez faire raccorder votre logement, votre local, ou votre installation de production au réseau électrique ?  
Vous souhaitez modifier ou supprimer votre raccordement ?  
Vous souhaitez des informations pour un raccordement provisoire ?

Informations et démarche en ligne <https://connect-racco.enedis.fr>



Suite à la proposition du réalisateur Coursannais, Yannick Séguier  
La municipalité a donné l'accord à l'élaboration d'un film témoignage sur la vie et les anecdotes des villageois  
Nous vous donnons rendez vous très vite pour plus d'informations et nous avons hâte de partager avec vous ce moment convivial et de souvenirs

Depuis 1 mois, Antoinette, Aux Marguerites, a repris ses délicieux plats à emporter du samedi, veuillez passer commande le jeudi avant midi, au **06 33 41 12 10**



Abbaye d'Alet-les-Bains

Mail : [accueilabbaye@aletlesbains.com](mailto:accueilabbaye@aletlesbains.com)  
Site : [www.aletlesbains.com](http://www.aletlesbains.com)



**« De l'ocre des pierres aux reflets bleus des sources.... »**

En accord avec sa démarche de Développement durable, soucieuse de limiter les impressions papier, la Mairie cessera de distribuer la gazette qui sera désormais accessible via les adresses mails et sur le site internet de la commune. Pour un envoi par mail, veuillez transmettre votre accord par courriel à l'adresse mail de la mairie.  
Si toutefois vous ne pouviez utiliser ces moyens merci de nous le signaler.

**Les services de la mairie**  
horaire de la mairie, du lundi au jeudi de 10h à 12h et de 14h à 16h et le vendredi seulement le matin de 10h à 12h,  
Pour tout renseignement veuillez appeler le **04 68 69 95 00**.  
Pour vos visites le port du masque est obligatoire

Prochaine collecte des encombrants :  
**le 23 février**, pensez à vous inscrire en mairie, afin de préserver la beauté de notre village, veuillez à ne sortir les encombrants que le lundi soir.  
La collecte des déchets verts aura lieu le **mercredi 24 février**

La mairie informe sur l'obligation de remplir une «demande préalable de travaux» et d'attendre l'acceptation de cette dernière avant de commencer lesdits travaux

Information Enedis  
Afin d'améliorer la qualité de la distribution électrique et de répondre aux besoins de notre clientèle, nous sommes conduits à programmer des travaux qui entraîneront une coupure d'électricité sur le territoire de votre commune  
Le lundi 1 mars entre 9h et 12h et entre 13h30 et 15h30  
Le mardi 2 mars entre 9h et 12h et entre 13h30 et 16h30

**POUR JOINDRE LA MAIRIE**  
Téléphone : 04.68.69.95.00  
Ou par mail : [mairie.alet@wanadoo.fr](mailto:mairie.alet@wanadoo.fr)

**MENTIONS LEGALES**  
Edition et impression : Mairie d'Alet les Bains  
Responsable de l'édition : Stéphanie GUILHEM

## Les traditions de février

la fête de la chandeleur se tient tous les ans à la même date, le 2 février.

Mais pourquoi mange-t-on des crêpes ?

Le nom « Chandeleur » provient à l'origine des « chandelles », traditionnellement utilisées à cette occasion. Dans les églises, elles sont bénies, viennent remplacer les torches et sont conservées allumées pour signifier la lumière, la pureté et éloigner le mal. Les fidèles en ramènent souvent une chez eux et l'exposent à leur fenêtre le 2 février.

La forme ronde et la couleur dorée des crêpes représentent le disque solaire et le retour à la lumière. En effet, en ce début du mois de février, les jours commencent progressivement à rallonger. La consommation de crêpes serait donc un hommage au cycle des saisons et plus précisément à l'arrivée du Printemps qui annonce des jours meilleurs.

Cette fête est également accompagnée de superstitions. Si les paysans ne faisaient pas de crêpes à la Chandeleur, le blé serait mauvais l'année suivante. Pour être assurés que la récolte sera bonne et les finances prospères, ils se devaient de retourner la première crêpe en la jetant en l'air de la main droite en tenant un Louis d'or dans la main gauche, en veillant à ce qu'elle retombe parfaitement dans la poêle. La crêpe était ensuite déposée en haut d'une armoire.

Pour certains, l'origine de la **Saint-Valentin** serait païenne. Elle remonterait à la Rome Antique. A cette époque, on fêtait les Lupercales entre le 13 et le 15 février de chaque année. Une fête bien moins romantique que notre Saint-Valentin. Un bouc était alors sacrifié dans la grotte dans laquelle, selon la légende, la louve avait allaité Romulus et Rémus. Enduits du sang de ce bouc, les jeunes gens de bonne famille couraient ensuite les rues pour fouetter les femmes de lanières de peau. Objectif : les rendre fécondes ! C'est également ce jour que les jeunes gens tiraient au sort le nom de celle qui serait leur partenaire

D'autres affirment que nous devons la Saint-Valentin à un martyr de l'Église catholique, Valentinus. Alors que l'Empereur romain Claudius II avait interdit les mariages -- pour encourager les soldats à partir plus nombreux à la guerre --, ce prêtre aurait en effet continué sous cape à marier les amoureux. Un engagement qui lui aurait valu l'emprisonnement puis l'exécution... un 14 février. Puis, le pape aurait aboli les Lupercales et nommé Saint-Valentin, saint patron des amoureux. Cette fête que nous sommes aujourd'hui si nombreux à considérer comme une fête commerciale est pourtant une véritable coutume depuis le Moyen Âge. Des processions sont même organisées pour célébrer les amoureux. Et des parties de cache-cache entre célibataires sont destinées à permettre à chacun de trouver l'âme sœur.

*La recette de la pâte à crêpes*

*Ingredients (pour environ 30 crêpes) :*

- 6 œufs
- 1 pincée de sel
- 500 gr de farine
- 200 gr de sucre
- 1 litre de lait
- du beurre pour la cuisson

*Préparation*

Dans un grand saladier, versez la farine, le sel, le sucre, les œufs et le lait. Promenez, remuez, remuez, jusqu'à ce que vous obteniez une pâte bien lisse.

*Cuisson*

A l'aide d'un essui-tout, étalez le beurre sur le fond de la poêle. Une fois que la poêle est bien chaude, versez l'équivalent d'une bonne louche de pâte. Étalez la pâte en faisant tourner la poêle. Laissez cuire un peu, puis décoller les bords et faites sauter la crêpe pour la retourner. Poursuivre la cuisson de l'autre côté.

*Il ne reste plus qu'à déguster !*







Le **Mardi gras** est un jour de réjouissance avant la période du carême, moment excessivement contraignant pour la population au moyen-âge : privation de fête, de danse, de plaisir et de sexe, au delà de la nourriture très frugale. Ainsi, l'expression «faire gras» signifie manger de la viande, par opposition à «faire maigre», soit jeûner. Le Mardi gras donne lieu à des festivités, le carnaval. Le mot carnaval vient du latin «carne levarer» (enlever/ôter la chair), du fait qu'il s'agit un jour où le fidèle peut faire bombance avant de commencer le jeûne qui durera jusqu'à Pâques.



Les enfants de l'école maternelle ont profité du dernier jour d'école pour fêter mardi gras, accompagnés de Béa, leur Atsem

**Profitons de ce mois de février et des ses traditions pour parler du célèbre carnaval de Limoux.** Depuis 2012, le Carnaval de Limoux est inscrit à l'Inventaire du patrimoine culturel immatériel français

Selon une tradition qui remonte au XIV<sup>e</sup> siècle, les meuniers célébraient la remise de leurs redevances au monastère de Prouille le jour du Mardi gras. Accompagnés par des ménestriers, ils parcouraient la ville en lançant des dragées et de la farine.

Depuis 1604, le **carnaval est célébré à Limoux**. Il se célébrait en costume de meunier avec un fouet et une besace de farine. Les personnes masquées parcouraient la ville en faisant claquer leur fouet jetant de la farine et des dragées. Ils dansaient des farandoles et jouaient du hautbois et du tambour.

La légende veut que la manière de danser le Carnaval de Limoux vienne de la gestuelle du vigneron qui, pressant sa récolte au pied pour en récupérer le jus, lève les bras et soulève ses pieds l'un après l'autre. Il dure trois mois, et peut se dérouler du mois de décembre jusqu'au mois d'avril, la période du carnaval devant se trouver entre Noël et la Semaine Sainte. Chaque fin de semaine, trois bandes dansent au rythme de la musique traditionnelle de Limoux, sous les arcades médiévales, autour de la Place de la République. Le carnaval de Limoux est considéré comme étant le plus long du monde, en moyenne 4 mois.

